

Seloncourt, le 5 février 2016



**Mesdames et Messieurs
les Conseillers du Groupe
Seloncourt Dynamique et Solidaire**

Objet : Demande du Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire

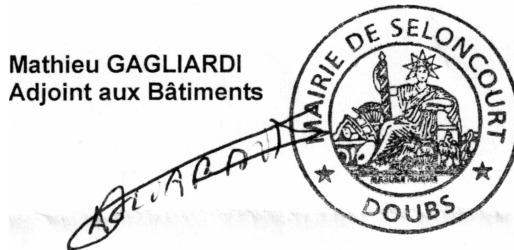
Mesdames, Messieurs,

Suite à votre demande au Conseil Municipal du 26 janvier 2016 concernant la mise en place du Wi-Fi « ouvert » dans les salles situées autour de la Place Ambroise Croizat, et après étude et discussions de la majorité municipale, nous ne donnerons pas suite à votre demande.

En effet, les obligations légales lourdes, un prix relativement élevé et la possibilité pour les utilisateurs d'avoir accès à internet grâce à une clef et/ou un abonnement 3 ou 4 G nous ont amenés à prendre cette décision.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

/
Mathieu GAGLIARDI
Adjoint aux Bâtiments



Original courrier Monsieur TOITOT

Copie aux membres du Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire